

**DOSSIER
DE PRESSE**

30.09.2011

**autolib'** **Libre comme l'air**



édito d'Annick LEPETIT

Après le succès rencontré par Velib', Bertrand Delanoë a lancé en 2008 l'idée d'autolib', un service public de voitures électriques en libre-service et en trace directe.

Il s'agissait de développer un nouveau mode de transport non polluant et d'élargir l'offre de mobilité à l'échelle de la métropole.

Ce projet ambitieux et novateur devient une réalité. Créé en 2009, le syndicat autolib' que je préside regroupe désormais de nombreuses collectivités franciliennes. A l'issue d'une mise en concurrence, il a retenu à l'unanimité en décembre 2010 le groupe Bolloré pour mettre en œuvre ce service public.

Accessible au plus grand nombre, aux particuliers comme aux entreprises, aux familles comme aux jeunes de moins de 21 ans, autolib' est un nouveau mode de transport francilien économique et écologique. Economique car les tarifs attractifs et les différentes formules d'abonnement permettent à tous d'en bénéficier ; écologique car les voitures émettent zéro émission et zéro bruit. Un tel service est tout simplement une première mondiale.

A l'issue de la phase de test de deux mois, nous vous donnons rendez-vous en décembre pour le début de cette belle aventure.

Annick LEPETIT
Députée de Paris
Adjointe au Maire de Paris
Présidente du syndicat mixte autolib'



édito de Vincent BOLLORÉ

Nous souhaitons tous avoir moins de pollution, moins de bruit et moins d'odeur dans la ville.

Autolib' est une opportunité de changer la ville grâce à des voitures 100% électriques sans bruit et sans émission de CO2.

Voilà maintenant trente ans que notre groupe est le numéro 1 mondial des composants pour condensateurs servant à stocker de l'électricité. De ce point de départ, nous avons réussi à développer une technologie de batterie solide. La batterie LMP (Lithium Métal Polymère) la seule à bénéficier d'une grande sécurité et autonomie permettant d'assurer une puissance optimale aux voitures et aux bus.

Cette batterie par sa capacité de stockage d'électricité cinq fois plus élevée qu'une batterie traditionnelle permettra aussi de relever les enjeux d'avenir de l'énergie.

Le devoir des industriels étant d'innover, j'ai souhaité mettre notre savoir-faire au service d'un grand projet de société : autolib'.

Nous avons eu la chance de remporter l'appel d'offre de la ville de Paris et des 45 communes avoisinantes face à des concurrents de renom.

44 communes autour de Paris ont voté à l'unanimité pour notre véhicule.

Les habitants de la métropole parisienne et de sa région, comme les touristes en visite à Paris, vont pouvoir utiliser cette nouvelle génération de voitures électriques qu'est la Bluecar.

C'est une nouvelle façon d'imaginer la ville et les déplacements pour des millions de personnes.

{...}

(...)

Cette voiture électrique rassemble toutes les qualités auxquelles chaque utilisateur est en droit d'aspirer : pas de bruit, pas d'odeurs, un grand confort et très accessible tant sur le plan pratique qu'économique. Nous nous sommes attachés à placer l'humain au cœur de cette nouvelle technologie.

Pour accompagner les Franciliens c'est près de 1500 personnes qui répondront 7/7 jours et 24h24 aux questions soit par téléphone, soit sur le terrain.

Je suis particulièrement ému de sa mise en circulation auprès du grand public.

Désormais, il faut qu'ensemble, nous essayons de réussir ce grand pari d'avenir pour une ville plus silencieuse, moins polluée et donc plus agréable à vivre pour tous. autolib' est un projet grandeur nature qui aura des impacts écologiques et économiques d'envergure sur toute la région Ile de France. C'est en même temps le plus gros test au monde de voitures 100% électriques en métropole et une aventure pleine de promesses sur le plan du changement de mode de vie et de la santé publique. Quelque part, chacun a entre ses mains une des clefs de la réussite de ce projet.

À tous, l'opportunité est donnée de changer sa ville et de préserver l'environnement.

Nous avons tous beaucoup mieux à faire que de s'inquiéter de l'avenir. Nous avons à l'inventer, à le créer, à le préparer dans l'intérêt du plus grand nombre. Vouloir avancer pour le bien de tous commence quand l'homme se demande : «Que puis-je faire ?» au lieu de se demander : «Que va-t-il arriver ?».

Vincent BOLLORÉ
Président du Groupe Bolloré

LE SERVICE AUTOLIB'

c'est
une envie
de vivre la ville
autrement

Aujourd'hui, les habitants de Paris et de 45 villes qui l'entourent cherchent à rendre leur métropole plus aérée, plus agréable.

Ce qu'il leur faut, ce qu'il nous faut, c'est une grande idée, plus écologique, populaire, démocratique et joyeuse.

Un concept inédit et novateur que chacun pourrait s'approprier et faire vivre au quotidien.

Autolib' est cette grande idée qui offre à chacun une ville plus pure, plus propre et plus silencieuse.

Autolib', une pure idée.

avec autolib', la ville peut respirer

Dès octobre 2011, pour la première fois au monde, vous pourrez découvrir à Paris puis dans 45 communes d'Ile-de-France, autolib', le seul système de véhicules 100 % électriques en libre service, c'est-à-dire de véhicules zéro émission directe, zéro odeur et zéro bruit.

Autolib', c'est un service public de location "en trace directe" donc sans retour obligé du véhicule au point de départ.

Un avantage essentiel pour les utilisateurs.

Écologique, pratique

et accessible à tous, autolib' c'est une nouvelle façon de se déplacer

et d'aider nos villes à respirer.



LE SERVICE AUTOLIB'

une belle idée
qui peut
changer la ville



Contribuer à rendre la ville plus propre, plus agréable, plus "respirable" nécessite la mise en place d'un service sans équivalent à ce jour : un nouveau mode de transport à la portée de tous, plus écologique, pratique et économique qui vous accompagne et répond à vos besoins. Pour qu'autolib' soit utile et bénéfique à tous, ses utilisateurs mais aussi les riverains, les automobilistes, les passants, nous devons, ensemble, tout faire pour relever ce défi urbain.

Autolib' : 0 bruit x 0 émission x 0 odeur

En choisissant autolib' avec ses Bluecars **100 % électriques**, chacun va pouvoir désormais apprendre à conduire sans faire de bruit et sans émission directe dans l'atmosphère urbaine. Avec 0 particule et 0 gaz d'échappement, chacun pourra contribuer à l'engagement de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 20 % pris par la France à l'horizon 2020. Et s'engager dans une vraie démarche de développement durable.

autolib' : un impact tangible sur l'environnement

Les **3 000 Bluecars** prévues à la location sur Paris et sa région représentent une réduction du parc privé d'automobiles estimée à **22 500 véhicules**, soit l'équivalent de 164 500 000 kms parcourus par an par des véhicules plus polluants. C'est donc non seulement moins de pollution mais c'est aussi moins d'embouteillages, moins de stress pour tous et plus de temps pour chacun.

Autolib', une belle idée qui peut changer la ville.

AUTOLIB' UN SERVICE UNIQUE AU MONDE

Autolib' est le premier service public d'auto-partage d'automobiles électriques, développé à l'échelle d'une grande métropole européenne. Une transformation des modes de transport qui va changer notre façon de voir la ville.

une véritable première mondiale grâce à deux innovations :

> la bluecar :

100 % électrique, la Bluecar fonctionne avec une batterie LMP (Lithium Métal Polymère) **100% recyclable** et d'une durée de vie de l'ordre de 200 000 kilomètres soit 5 fois le tour de la Terre.

Composée de matériaux non polluants, elle **stocke cinq fois plus d'énergie** qu'une batterie traditionnelle à poids équivalent. Très résistante aux variations de température, elle est très sûre et ne nécessite aucun entretien.

La Bluecar, c'est aussi une vraie voiture 4 places, savant mariage d'élégance et de technologie conçue par le groupe Bolloré, designée par Pininfarina, fabriquée en série par Cecom.

Puissante et légère, elle séduit par sa vivacité, son agrément de conduite, son habitacle vaste, lumineux et son PC embarqué relié à tout moment au Centre opérationnel.

La Bluecar, c'est également le meilleur de la technologie: grâce au PC embarqué et à son GPS, l'utilisateur pourra avoir accès à toutes les données d'information (indicateur d'autonomie et de conduite) mais aussi s'orienter et interagir avec un opérateur en cas de besoin.

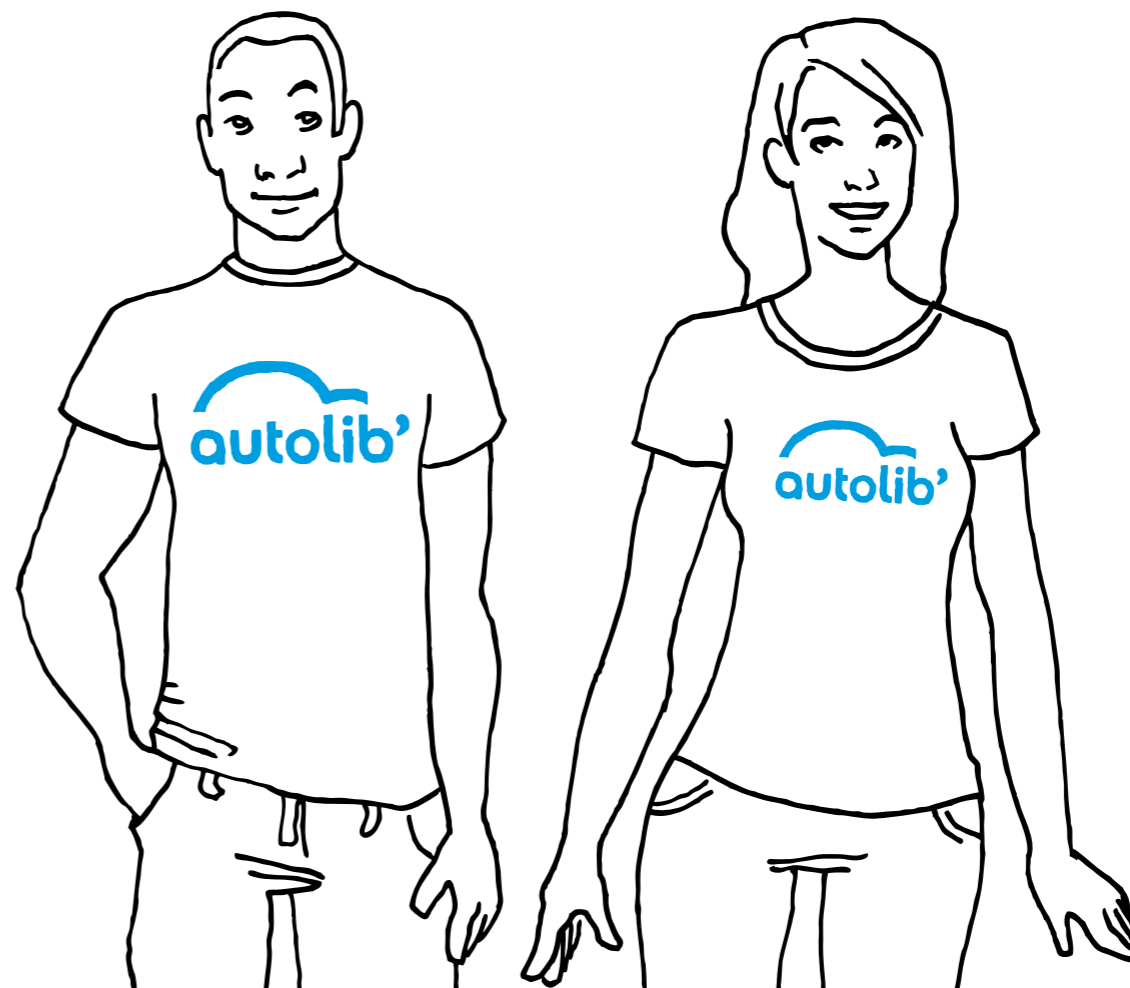
Une vraie voiture connectée !

> un service spécifique :

Dans toutes les stations installées dans Paris et les 45 villes partenaires, dès cet automne, vous pourrez louer une Bluecar pour la durée que vous souhaitez et la ramener dans la station de votre choix.

Avec autolib', vous ne serez jamais seul. Vous bénéficiez en effet d'une assistance jour et nuit effectuée par les 250 ambassadeurs qui composent le Centre opérationnel de Vaucresson 24h sur 24h et 7 jours sur 7.

**UN SERVICE
CRÉATEUR
D'EMPLOI**



Plus de 1 000 Ambassadeurs seront également vont être recrutés pour vous renseigner, vous assister dans l'utilisation du véhicule, vous accompagner si vous avez besoin d'aide en cas d'accident ou de panne. Vous pourrez les retrouver dans les espaces autolib' accessibles 24 heures sur 24 ou sur le terrain si vous en exprimez le besoin auprès du Centre d'appels.

d'ores et déjà près de 100 Franciliens ont été recrutés pour assurer la mise en place des tests du service dès le 02 octobre.

QUAND?

**AUTOLIB', UNE RÉALITÉ
DÉS LE 2 OCTOBRE POUR UNE MONTÉE
EN PUISSANCE PROGRESSIVE**

Autolib' passe ainsi du projet à la mise en œuvre de la phase expérimentale grandeur nature dans laquelle seront directement impliqués les usagers eux-mêmes.

Le dispositif entame là sa phase de déploiement progressif qui atteindra les **3000 véhicules** à terme.

**LES GRANDES ÉTAPES DU SERVICE QUI VA
CHANGER VOTRE FACON DE VIVRE LA VILLE**

le 2 octobre 2011

66 Bluecars et 33 stations de location et espaces autolib' sont mises en service.

Les premiers testeurs vont contribuer à l'évaluation et à la réussite du projet et de son lancement.

début décembre 2011

L'inauguration officielle du service autolib'.

Le réseau sera alors déployé sur **250 stations et espaces autolib'** et proposera la location de **250 Bluecars** au minimum.

>>> juin 2012

Le parc s'agrandira régulièrement d'environ **300 voitures** par mois entre la phase de lancement et le mois de juin 2012.

Le service autolib' aura déployé environ 1100 stations et espaces autolib' et près de **2000 Bluecars**.

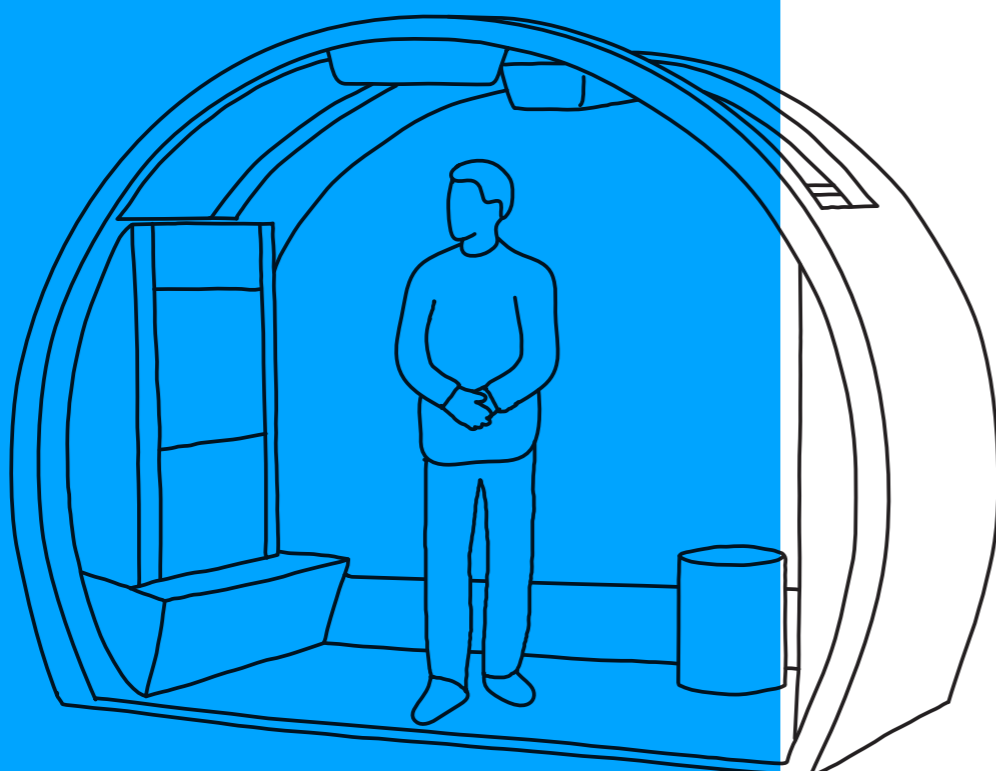
Le service poursuivra son déploiement progressif pour atteindre **3000 Bluecars** pour près de **6600 bornes de charge** à terme.

avant l'été 2012



UN SERVICE SIMPLE ET À LA PORTÉE DE TOUS

étape 1



Pour utiliser autolib', il suffit de savoir compter jusqu'à quatre.

4 comme 4 étapes simples et faciles pour une nouvelle manière de se déplacer dans la ville.

je m'abonne à autolib'

Rendez-vous dans un des espaces autolib' ou dans le centre d'accueil et d'information autolib' situé 5 rue Edouard VII, Paris 9e.

Préparez votre permis de conduire, votre pièce d'identité en cours de validité et votre carte Bancaire (Carte Bleue, Visa, Mastercard ou American Express).

Sélectionnez sur l'écran la langue de votre choix.

Un conseiller apparaîtra à l'écran et vous guidera tout au long du processus d'abonnement :

lors de cette visioconférence, vous vous identifierez et choisirez la formule d'abonnement souhaitée parmi nos 3 formules.

Après validation de votre transaction, la borne vous délivrera un badge personnel vous donnant accès au service autolib'.

Présentez-vous devant la borne de location pour utiliser votre véhicule Bluecar.

Encore plus rapide :

Rendez-vous sur notre site internet (www.autolib.eu) pour initier une procédure de pré-abonnement ou pour valider un abonnement définitif en choisissant de payer par prélèvement bancaire.

**UN SERVICE
SIMPLE
ET À LA PORTÉE
DE TOUS**

étape 2

je loue ma Bluecar

Equipé(e) de votre badge personnel validé, vous pouvez dès maintenant vous rendre à la borne de location de votre choix et prendre possession d'une Bluecar.

Passez votre badge sur le lecteur, saisissez le code secret que vous avez choisi lors de votre abonnement et laissez-vous guider par les instructions affichées à l'écran.

Votre véhicule vous est attribué et signalé par une borne de charge clignotant en bleu.

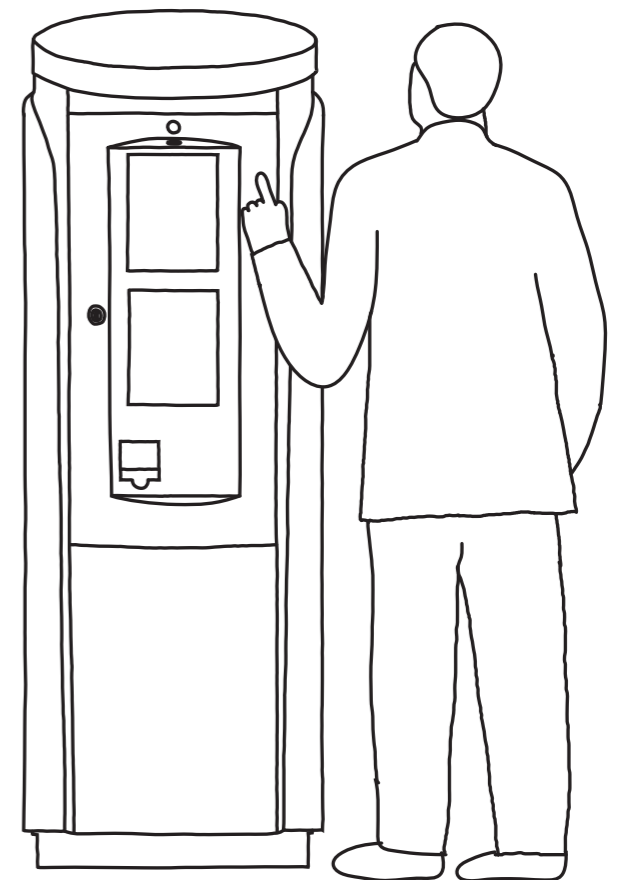
Présentez votre badge devant le lecteur du véhicule coté conducteur.

Le lecteur passe au vert et votre véhicule est alors déverrouillé (portières et trappe de charge).

Présentez-vous devant la borne de charge, soulevez le capot de la borne jusqu'à son verrouillage en position haute, la borne clignote alors en rouge.

Débranchez le câble de charge côté véhicule et accompagnez l'enroulement du câble dans la borne de charge. Une fois le câble rangé, le capot de la borne se refermera automatiquement.

Vous pouvez maintenant utiliser votre Bluecar !



**UN SERVICE
SIMPLE
ET À LA PORTÉE
DE TOUS**

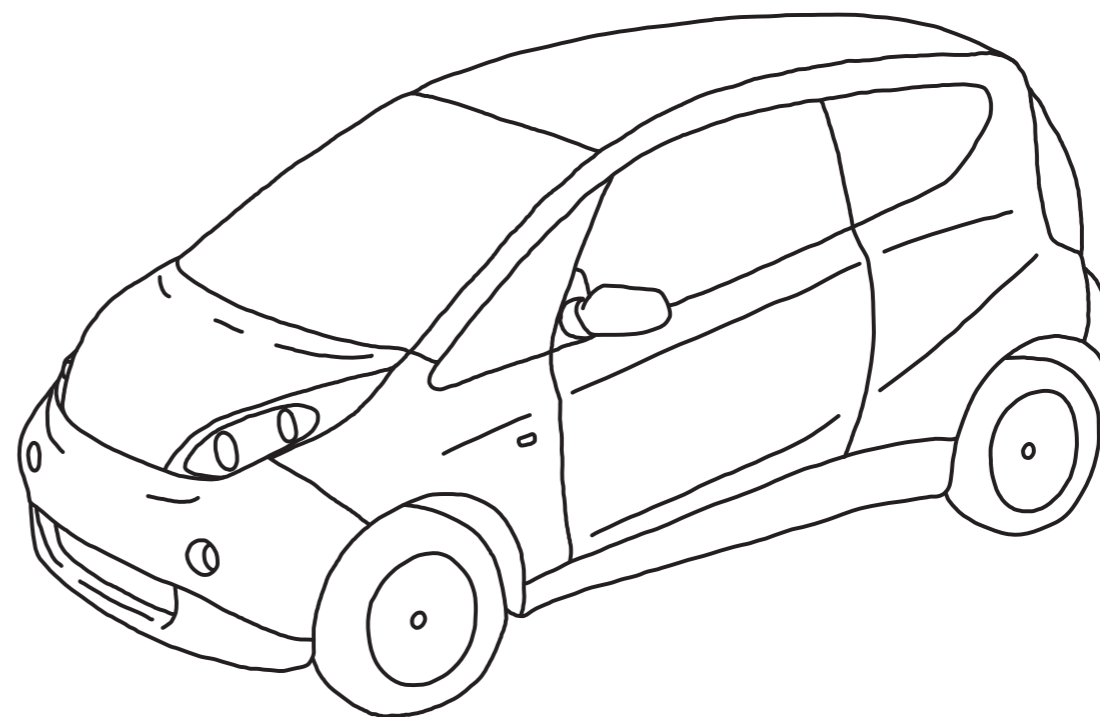
étape 3

je roule

Bien installé(e) dans la Bluecar, tournez la clef de contact et vérifiez son autonomie.
L'écran autolib' vous accompagne pour naviguer et écouter la radio.

Appuyez sur la pédale de frein et enclenchez le mode 'D' (avant) ou 'R' (arrière) et c'est parti !

Tout au long de votre parcours, le bouton assistance (bleu) présent dans la Bluecar et sur les bornes de location vous permet de contacter l'un des 1000 Ambassadeurs à votre service sur le terrain 7 j/7 et 24 h/24.



**UN SERVICE
SIMPLE
ET À LA PORTÉE
DE TOUS**

étape 4

je restitue mon véhicule

Là encore, rien de plus simple.

Garez votre Bluecar sur un emplacement autolib'.

Positionnez le levier de vitesse sur la position neutre N, tout en appuyant sur la pédale de frein. Serrez le frein à main et coupez le contact en tournant la clé.

Ouvrez la trappe de charge à l'arrière droit du véhicule en appuyant sur "push".

Présentez votre badge autolib' devant le lecteur de la borne de charge.

La borne se met à clignoter pour signaler son déverrouillage.

Soulevez le capot de la borne en position haute.

Rebranchez le câble "autolib'" à l'endroit indiqué.

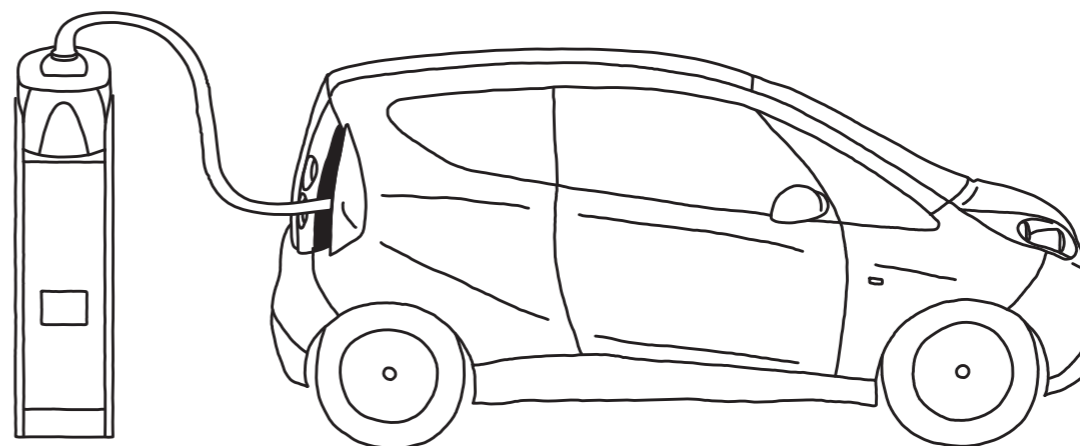
Refermez la trappe de charge du véhicule.

Le capot de la borne de charge se ferme automatiquement et passe au "vert".

Fermez votre véhicule en présentant votre badge devant le lecteur de celle-ci.

Vous avez oublié quelque chose à l'intérieur ?

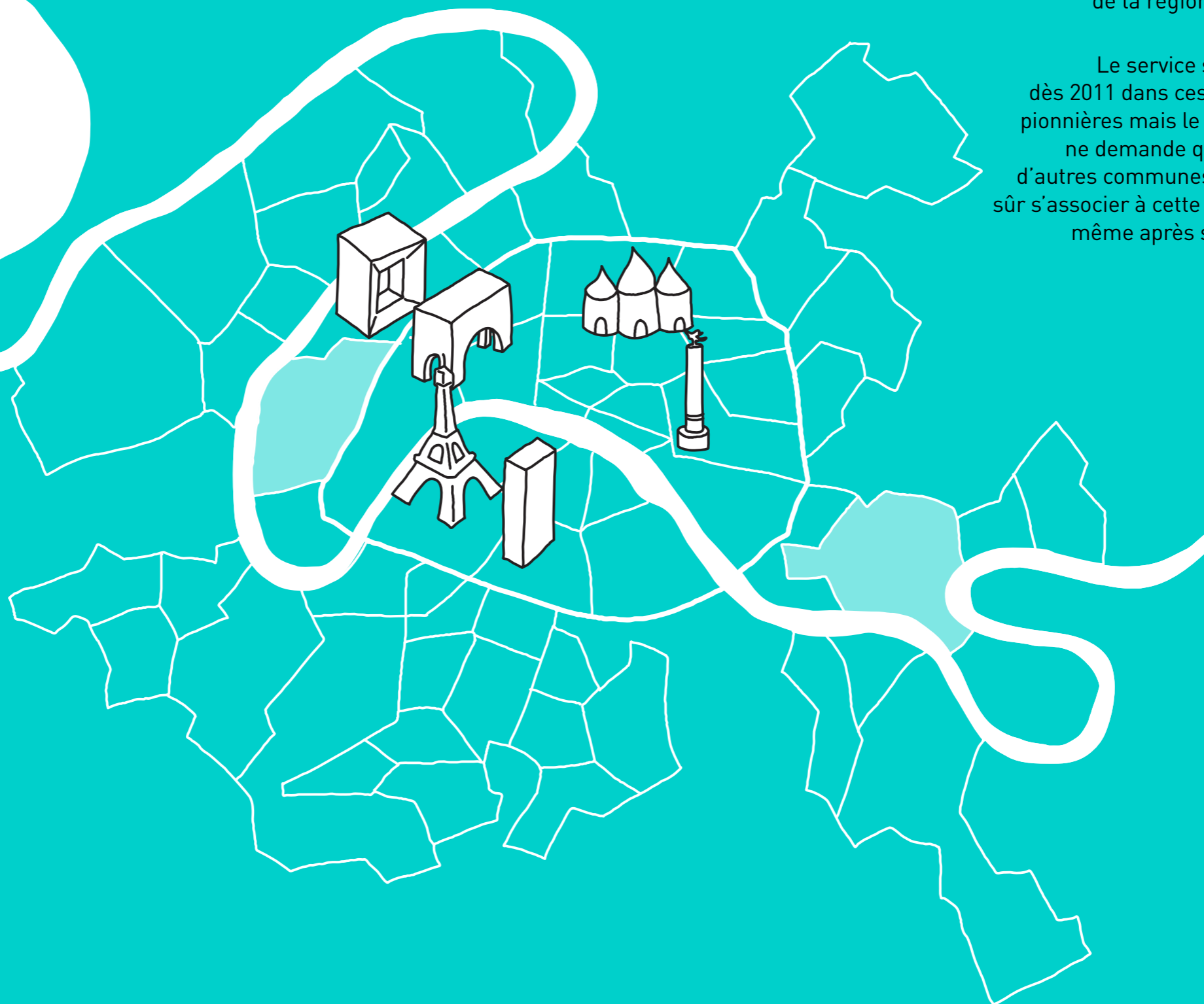
Pas de problème : pour réouvrir votre Bluecar, il suffit de présenter votre badge devant le lecteur.



où?

dans 46 communes porteuses du projet pour proposer un nouveau service à la mobilité et compléter l'offre de service public à l'échelle de la région Ile de France.

Le service sera disponible dès 2011 dans ces 46 communes pionnières mais le réseau autolib' ne demande qu'à s'agrandir : d'autres communes pourront bien sûr s'associer à cette belle aventure, même après son lancement.



POUR QUI? ET COMBIEN?

Autolib' est pour tous les titulaires d'un permis de conduire en cours de validité qui souscrivent un abonnement payant. Chacun peut ainsi adopter le forfait d'abonnement le mieux adapté à ses besoins.

Dès le lancement de l'appel d'offres pour le service public autolib', les collectivités ont eu à coeur de proposer un service abordable, qui n'exclut ni les familles, ni les jeunes conducteurs.

Le service autolib' vous propose **3 forfaits de location** :
l'Abonnement Premium (Solo ou Famille),
l'Abonnement Hebdomadaire 7 jours,
l'Abonnement Découverte 24 heures.

forfaits abonnements autolib'

CATÉGORIES	Abonnement	1 ^{ère} 1/2 heure (6)	2 ^{ème} 1/2 heure (6)	1/2 heure sup. (6)
PREMIUM SOLO 1 AN ^{(1) (3)}	144 €/an <small>(soit 12 €/mois pendant 1 an)</small>	5 €	4 €	6 €
PREMIUM FAMILLE 1 AN ^{(2) (3)}	132 €/an <small>(soit 11 €/mois pendant 1 an)</small>	5 €	4 €	6 €
HEBDOMADAIRE 7 JOURS ⁽³⁾	15 € <small>pour 7 jours</small>	7 €	6 €	8 €
DÉCOUVERTE 24 H ⁽³⁾	10 € <small>pour 24 h</small>	7 €	6 €	8 €

**POUR QUI?
ET COMBIEN?**

Un Abonnement « Recharge » pour les véhicules électriques privés (auto et 2 roues) est également proposé.

forfaits recharge véhicules privés

	VÉHICULE	Abonnement	1 ^{ère} 1/2 heure (6)	2 ^{ème} 1/2 heure (6)	3 ^{ème} 1/2 heure (6)	1/2 heure sup. (6)
SUR EMPLACEMENT DÉDIÉ (Recharge Tiers) (4)	AUTO	180 €/an (soit 15€/mois pendant 1 an)	inclus 2h15' (4)			
	2 ROUES	15 €/an				
SUR EMPLACEMENT DÉDIÉ AUTOLIB' (5)	AUTO	180 €/an (soit 15€/mois pendant 1 an)	2 € (min 1,33€) (5)	3 €	4 €	6 €
	2 ROUES		Non disponible			

(1) L'abonnement PREMIUM est recommandé aux usagers utilisant fréquemment le service Autolib'. L'utilisateur s'engage pour une année (144€, soit 12€/mois, en solo, 133€/an soit 11€/mois en famille).

(2) L'abonnement PREMIUM Famille correspond à une utilisation du Service par des usagers PREMIUM partageant la même résidence habituelle et souscrivant ensemble et simultanément audit service. Il est valable 1 an.

(3) En cas de sinistre, l'utilisateur sera facturé des frais occasionnés jusqu'à hauteur d'une franchise fonction de son abonnement et de son risque: Pour les abonnés PREMIUM Solo et Famille : 200€ / Pour les Abonnés DECOUVERTE et HEBDOMADAIRE : 150€ Ces franchises sont soumises à majoration en cas de sinistre : 275€ pour les abonnés PREMIUM et 300€ pour les Abonnés DECOUVERTE et HEBDOMADAIRE. Ces franchises ne pourront dépasser 750€.

Exemple : Un abonné DECOUVERTE paiera une franchise de 150€ si il a un sinistre.

En cas de second sinistre, cette franchise sera de 450€ soit les 150€ de départ auxquels sont ajoutés 300€ de majoration. Lors du troisième sinistre, la franchise atteindra 750€. Elle ne pourra dépasser cette somme.

(4) Moyennant un abonnement de 180€ par an (soit 15€ par mois), il vous sera possible de recharger votre véhicule privé (voiture ou 2 roues) dans nos stations Autolib', sur les emplacements « Recharge Tiers » signalés par un carré bleu.

La durée maximale de recharge autorisée est de deux heures ¼. Si l'utilisateur ne retire pas son véhicule de l'emplacement, chaque demi-heure supplémentaire au-delà de 2 heures ¼ sera facturée 6€ pour les autos et 3€ pour les 2 roues.

Le nombre de recharges privatives est limité à 2 par jour et par abonné pour assurer la fluidité du service.

(5) Si tous les emplacements « Recharge Tiers » signalés par un carré bleu sont occupés, vous pourrez, à titre exceptionnel, stationner sur un emplacement dédié véhicule Autolib'. Mais dans ce cas, il vous sera appliqué le tarif décrit dans le tableau. Ces emplacements ne pourront recevoir de véhicule 2 roues.

(6) La facturation est calculée prorata temporis sur la base de la durée de consommation réelle arrondie à la minute supérieure sauf pour les 20 premières minutes qui sont indivisibles (facturation minimale).

NB : Ces tarifs pourront faire l'objet de modulation ou de révision au cours de la durée de la concession.

La carte Autolib' pour les abonnés 1 an est nominative.

LE
SAVOIR
-FAIRE

la Bluecar, un projet issu du savoir-faire et de l'engagement du groupe Bolloré

Comme pour toutes les voitures électriques, **la batterie est l'organe vital de la Bluecar.**

Premier producteur mondial de composants électriques complets pour condensateurs, le groupe Bolloré possède, en effet, une grande expertise dans le stockage de l'électricité.

Ceci lui a permis de développer d'autres activités de stockage d'électricité, les supercapacités et les batteries, **avec une technologie unique au monde, le Lithium Métal Polymère**, plus sûr que le lithium ion qui risque des surchauffes, et se dégrade au froid.

À poids équivalent, cette batterie stocke cinq fois plus d'énergie qu'une batterie traditionnelle.

Elle se recharge en quelques heures et ne nécessite aucun entretien.

Uniquement composée de matériaux non polluants, **elle ne représente aucun danger pour l'environnement.** En fin de vie, elle sera récupérée et tous ses composants seront recyclés ou valorisés.

Autant d'éléments qui ont conduit le groupe Bolloré à valoriser son expertise au moment où les questions de développement durable et de stockage de l'électricité sont devenus des enjeux majeurs pour les états et les villes.

Le groupe s'est donc lancé dans la création de voitures et de bus électriques, ainsi que dans la production de batteries pour le stockage de l'électricité des particuliers et des collectivités.

La Bluecar était née.

Bolloré

L'AMBITION D'UNE GRANDE MÉTROPOLE



On connaît le succès de Vélib' qui a montré l'attente des usagers pour des transports flexibles et disponibles sur des plages horaires larges, en complément de l'utilisation des transports collectifs.

La réussite du dispositif Vélib' a incité le Maire de Paris à proposer **un service innovant et complémentaire** visant à réduire le nombre de déplacements en véhicules thermiques individuels.

Ce projet, unique au monde par son ampleur, est porté aujourd'hui par 46 communes pionnières et ambitieuses qui ont adhéré au Syndicat mixte autolib'.

La Région Ile-de-France est également partenaire du projet et apporte une subvention de 4 millions d'euros pour favoriser un maillage le plus dense possible des stations dans les villes adhérentes.

Ce Syndicat mixte autolib', créé spécifiquement, a pour objectif de favoriser la mobilité de tous à l'échelle de l'agglomération parisienne et de promouvoir l'utilisation de services de transport complémentaire aux transports en commun et bénéfique pour l'environnement.

QUESTIONS/ /RÉPONSES

quelle est la différence entre autolib' et l'autopartage ?

L'autopartage ne permet pas de restituer le véhicule à une station différente de la station de départ. Autolib' oui. Plus le réseau autolib' sera déployé, plus les usagers auront le choix et pourront ramener leur Bluecar où ils le souhaitent.

Les sociétés privées d'autopartage proposent des voitures thermiques.

quelle est la différence entre la station autolib' et l'espace autolib' ?

Les stations autolib' ne disposent pas de personnel affecté ni de bornes d'abonnement. Elles permettent aux abonnés de prendre ou de restituer un véhicule 24 heures/24 et 7 jours /7 (4 à 6 places en voirie et 10 à 20 places en parking), et pour certaines de recharger des véhicules électriques non autolib.

Les espaces autolib' ont les mêmes caractéristiques que les stations mais possèdent également un abri, une borne d'abonnement et du personnel de 8h à 20h qui assure des fonctions d'accueil, de renseignement, d'aide à la prise d'abonnement et à la prise en main ou restitution du véhicule. L'espace est cependant ouvert pour tous les usagers autolib' 24 heures/24 et 7 jours/7 qui pourront s'abonner à la borne d'abonnement.

puis-je me garer sur un emplacement autolib' avec mon véhicule privé ?

Les emplacements autolib' sont réservés aux Bluecars.

Seuls les clients recharge privée peuvent, dans le cadre de leur abonnement pour recharger leur véhicule, stationner sur les places autolib'.

Tout autre véhicule sera verbalisé et sa mise en fourrière sera effectuée.

**QUESTIONS/
/RÉPONSES**

LA SUITE

jusqu'où puis-je utiliser ma voiture ?

comment savoir que je sors de la zone autorisée?

La Bluecar n'est autorisée à circuler que dans le périmètre administratif de la Région Ile de France. Si vous sortez d'Île-de-France, le Centre d'appels vous contactera à l'intérieur du véhicule pour vous le signaler, et vous devrez faire demi-tour pour réintégrer la zone autorisée. Si vous sortez de la zone autolib', vous encourez l'application d'un tarif horaire majoré (+2 euros par demi-heure entamée hors-zone).

quand puis-je appeler le centre d'appels ?

Le Centre d'appels est ouvert de 7h à 22h et 7 jours/7.

je ne vois aucune place libre pour rendre la Bluecar ?

Nous vous invitons à consulter l'écran tactile de votre voiture qui vous indiquera la station libre la plus proche de vous. Si vous n'en trouvez pas, appelez le centre d'appels qui vous proposera une place dans une des stations les plus proches.

Si le Centre d'appels ne trouve aucune place, il vous désignera une des 8 stations les plus proches où la Bluecar sera prise en charge par un Ambassadeur.

Vous pouvez retrouver plus de questions - réponses sur le site : www.autolib.eu

Contact presse Mairie de Paris
Damien STÉFFAN
service.presse@paris.fr
01 42 76 49 61

Contact presse autolib'
Julien VARIN
j.varin@bolllore.net
06 09 13 25 63

